



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 129639

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le tarif social de l'électricité. L'attribution automatique du tarif de première nécessité (TPN) de l'électricité avait été annoncée le 17 octobre 2011 et devait entrer en vigueur au 1er janvier 2012. Pourtant, le décret n'a toujours pas été publié, ce qui est inadmissible au moment précisément où nos concitoyens ont le plus besoin d'électricité, notamment pour leur chauffage. Le Gouvernement a une fois de plus manqué à sa parole. En effet, la mesure a pour vocation de permettre aux ménages les plus modestes, ceux dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de la couverture maladie universelle (634,25 euros par mois pour une personne seule et 951 euros pour un couple), d'obtenir automatiquement un rabais sur leur facture d'électricité. Il lui demande pourquoi le décret d'application n'a pas été signé.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129639

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1985

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)